



# Commune de Villars-sur-Glâne

## Approbation des comptes 2023

L'administratrice des finances soussignée certifie que les présents comptes sont le reflet exact des écritures comptabilisées durant l'exercice 2023, et qu'ils sont conformes aux pièces justificatives et aux titres.

Villars-sur-Glâne, le 8 avril 2024

L'administratrice des finances

**Karine Rusterholz**

Le Conseil communal, ayant examiné les présents comptes de l'année 2023, du 1er janvier au 31 décembre, déclare les avoir trouvés exacts et les arrête.

Villars-sur-Glâne, le 8 avril 2024

Le Secrétaire

**Emmanuel Roulin**



Le Syndic

**Bruno Marmier**

La Commission financière, ayant pris connaissance du rapport de l'organe de révision, le prévoise favorablement et propose au Conseil général d'approuver les comptes soumis.

Villars-sur-Glâne, le 30 avril 2024

Le Secrétaire

**Laurent Wolfer**



Le Président

**Michaël Zaugg**

Le Conseil général, ayant entendu le rapport de la Commission financière sur les présents comptes, les approuve.

Villars-sur-Glâne, le 28 mai 2024

Le Secrétaire

**Emmanuel Roulin**



Le Président

**Dimitri Küttel**